



Pour adhérer ou renouveler votre adhésion au SNIASS, vous avez deux possibilités

a) Méthode classique

Vous remplissez le bulletin d'adhésion et vous nous le transmettez avec votre chèque par voie postale à l'adresse indiquée.

b) Adhésion en ligne

Le SNIASS s'est créé un compte sur la plateforme associative HELLOASSO qui vous permet d'adhérer directement en ligne et donc payer votre cotisation syndicale par carte bancaire ou par virement sans frais supplémentaires. Il vous suffit d'aller sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/sniass/adhesions/adhesion-sniass-uns-a-2022>

La plateforme vous proposera en plus de l'adhésion la possibilité de faire un don au SNIASS et un don à HELLOASSO (c'est la façon dont se rémunère cette plateforme qui ne prélève pas de pourcentage sur les cotisations). Ces dons sont totalement facultatifs : c'est un choix qui vous appartient.

Pourquoi adhérer à un syndicat ?

Parce qu'il est nécessaire, lorsqu'on est salarié et fonctionnaire, de défendre et promouvoir, au plan professionnel ses intérêts matériels et moraux tant individuels que collectifs (missions et fonctions, statut, conditions de travail). Parce que, pour cela, l'action individuelle ne peut suffire et qu'il faut se rassembler et s'organiser pour constituer l'instrument collectif indispensable, celui-ci servant à réfléchir, à définir les revendications et à agir le plus utilement et efficacement possible. Se syndiquer permet de rompre avec l'isolement individuel, de pouvoir exprimer son opinion et de prendre sa part à la détermination d'un projet commun en vue de peser sur ce que sera l'avenir.

Pourquoi adhérer au SNIASS ?

Face à l'absence de réponse aux revendications spécifiques des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, le SNIASS est créé en 1992 avec trois ambitions qui gardent aujourd'hui encore toute leur actualité.

- Défendre la place de l'Etat, des ministères en charge de la santé et de la solidarité et de ses services comme acteurs majeurs de la définition et du pilotage des politiques publiques de santé et de cohésion sociale ;
- Faire reconnaître à leur juste valeur les missions, les fonctions et les responsabilités assurées par les inspecteurs de l'action sanitaire et sociale dans la mise en œuvre de ces politiques ;
- Poursuivre ces objectifs par une pratique syndicale militante, démocratique, en prise directe avec l'expérience de terrain.

Force de proposition, le SNIASS a toujours été l'acteur déterminant dans l'amélioration de la situation des IASS (indemnité de technicité, statut de 2002). Il poursuit son action pour une revalorisation du statut de l'inspection de l'action sanitaire et sociale. Dans un contexte d'évolution forte de la fonction publique qui viendrait nier l'identité professionnelle du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale, il faut plus que jamais être vigilant et prêt à se mobiliser.

Le SNIASS a toujours refusé le corporatisme mais en ne cédant rien de sa responsabilité de syndicat des IASS et de son indépendance. Il a toujours recherché dans son discours comme dans ses actes, avec constance et sans exclusive, le rapprochement avec les autres organisations syndicales pour la défense et la promotion des personnels et des services. C'est bien dans cet esprit que le SNIASS s'est prononcé lors de son assemblée générale extraordinaire en 2010 d'adhérer à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA).

Le SNIASS a besoin de vos adhésions pour discuter et décider ensemble. Le SNIASS est au service des IASS. Adhérer au SNIASS, c'est donc bien sûr la possibilité d'obtenir des informations des conseils de tous ordres et l'appui du syndicat en cas de besoin.

Adhérer au SNIASS, c'est participer à la prise de décisions concernant les positions et le fonctionnement du syndicat. Le SNIASS se veut un syndicat à l'écoute, avec des convictions mais sans dogme ni idéologie préconçue, à l'opposé du mythe du syndicaliste qui a réfléchi avant les autres, qui sait ce que les collègues pensent puisqu'il pense à leur place. Le SNIASS se veut un syndicat de proximité préoccupé par les réalités quotidiennes des IASS dans les services.

Mais pour jouer pleinement son rôle, un syndicat a un besoin vital de la participation de ses adhérents et plus ceux-ci sont nombreux et plus ils participent à la vie syndicale, mieux ce syndicat se porte et peut faire entendre sa voix. Seul un large débat et organisé démocratiquement permet d'aboutir à la définition des revendications les plus justes et les plus précises.

Le SNIASS a besoins de vos adhésions pour renforcer sa légitimité de représentation et d'action Le SNIASS est le premier syndicat du corps des IASS avec une représentativité établie sur les résultats des élections professionnelles. En plus du vote pour le SNIASS, l'adhésion est le moyen de conforter cette représentativité et par conséquent notre influence au bénéfice de la défense de tous et de chacun, de légitimer encore davantage notre vision globale pour le corps et de renforcer et enrichir notre expérience.